



COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023.00081

Département de l'Ain
Arrondissement de Gex

Convocation : 30 août 2023

Nombre de Conseillers élus : 33
Conseillers en fonction : 33
Conseillers présents : 20
Votants : 27

Séance du 05 septembre 2023

Sous la présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire

Présents : M. Hubert BERTRAND, Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, M. Gilles CATHERIN, M. Gaëtan COME, Mme Annick MAADI, Mme Sylvie DIDELLE, M. Patrice DRIVIERE, Mme Olga AMPAUD, Mme Virginie GUILLER, M. Nicolas LIGNOT, M. Philippe MATARRANZ, M. Samuel NIANG, M. Jean-Marie TARTIVEL, M. Philippe THEVENON, Mme Sylvie BOUCLIER, Mme Marie-Christine CANSELL, Mme Monique GONZALEZ, M. Jean-Marie KOCH, Mme Anne-Sophie MARCHAND, Mme Karen FERCHAUD

Procurations : Mme Anne FOURNIER donne pouvoir à M. Hubert BERTRAND, M. Didier PATROIX donne pouvoir à M. Philippe MATARRANZ, M. Jean-Paul BOCCARD donne pouvoir à Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, Mme Sabrina MERHAZ donne pouvoir à M. Samuel NIANG, Mme Olivia RASOLOARIJAO donne pouvoir à Mme Olga AMPAUD, M. Bernard BOURDON donne pouvoir à Mme Marie-Christine CANSELL, Mme Sylvie DURAND donne pouvoir à Mme Sylvie BOUCLIER

Excusés : Mme Morgane ABDOUL, M. Romain BALADA, Mme Sophie BOREL MULLIER, M. Mehdi DEHRIB, M. Elie DUPI, Mme Elodie MAGANGA

Absents :

Secrétaires de Séance : M. Gilles CATHERIN, Mme Sylvie BOUCLIER, Mme Anne-Sophie MARCHAND

OBJET : PREMIER CYCLO-CROSS DE SAINT-GENIS-POUILLY - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'UNION CYCLISTE GESSIENNE (UCG)

L'Union cycliste gessienne (UCG) propose à la commune l'organisation d'une course appelée « 1^{er} cyclo-cross de Saint-Genis-Pouilly » qui se déroulera le dimanche 24 septembre 2023 de 9 heures à 17 heures derrière le gymnase du Lion.

La matinée sera réservée aux courses « jeunes » avec une remise des prix à partir de 13 heures et l'après-midi sera consacrée aux courses juniors, dames, élites espoirs et master. Pour ces catégories, la remise des prix se tiendra à partir de 16h45.

Pour l'organisation de cette manifestation sportive, l'association UCG sollicite une subvention de 3000 €. Cette somme permettra d'atténuer les couts relatifs aux inscriptions des courses au calendrier de la Fédération

RECU EN PREFECTURE

Le 08 septembre 2023

VIA DOTELEC - FAST Actes

001-210103545-20230905-D0008110-DE

française de cyclisme (FFC), aux primes de récompenses par catégorie mais également à l'installation des secouristes et au cout d'indemnisation des commissaires de la FFC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité**, le versement d'une subvention de 3000 € à L'Union cycliste gessienne (UCG) pour l'organisation de la course « 1^{er} cyclo-cross de Saint-Genis-Pouilly » ;
- **DIT, à l'unanimité**, que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours à l'article 65748 du budget principal « subventions aux autres personnes de droit privé » ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette manifestation sportive.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
H. BERTRAND

